

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais
Vendredi 22 mars 2024 à 17 h au 210 Boulevard Vermorel**

Après le pointage des membres présents, le Président, Pierre PRUNET, ouvre l'Assemblée générale à 17 h 20. Il adresse ses remerciements à tous les membres présents et indique que le quorum est atteint. En effet, une soixantaine de membres sont présents et plus de 25 pouvoirs ont été envoyés par les adhérents empêchés.

Il rappelle les conditions du vote qui interviendra pour le renouvellement du Conseil d'administration.

Rapport moral relatif à l'année 2023 – Pierre PRUNET, Président

Le point sur les effectifs

L'Académie comptait 171 adhérents lors de l'Assemblée générale 2022. Aujourd'hui, nous dénombrons 196 adhérents dont 36 titulaires, 9 membres émérites, 11 membres d'honneur, 3 membres honoraires. L'augmentation est de 15 % et de 30 % depuis 2020.

Chacun a pu mesurer le dynamisme de l'Académie à travers ses activités, conférences, communications, colloque et les liens tissés avec des partenariats tels que l'Office culturel de Villefranche, le Musée Claude Bernard, le Théâtre de Villefranche, le Café des sciences, L'institut Vermorel, La société populaire, la Plume caladoise, les médiathèques...le musée de Beaujeu souhaite lui aussi un partenariat avec l'Académie. La campagne de communication et les nombreux partenariats liés avec les associations et acteurs culturels caladois portent leurs fruits.

Nous avons déploré 3 disparitions dont 2 de nos membres titulaires en 2023 : André AUGENDRE, Jean-Yves TOURNEUX, et un ancien membre associé : Guy CLAUDEY

Le fonctionnement

Le Conseil d'administration s'est réuni 9 fois en 2022.

Rapport d'activité 2023 – Pierre PRUNET, Président

Le Bulletin annuel de l'Académie

Philippe BRANCHE a assuré la composition et la mise en page de façon remarquable. 200 bulletins ont été imprimés. Les membres présents ont pu retirer leur exemplaire. Les membres qui n'ont pu se déplacer sont invités à venir retirer leur exemplaire les mercredis matins à l'Académie. Sur demande, le bulletin pourra être adressé par voie postale contre paiement des frais d'envoi de 7 €.

La Lettre de l'Académie (Lucien BEATRIX)

Trois numéros ont paru en 2023. Chacun comptait 12 pages. Aux rubriques habituelles (agenda des événements culturels des associations caladoises, la vie de l'Académie, textes de communications, nécrologie, articles historiques, notes de lecture, publications des membres de l'Académie...) s'est ajouté une rubrique *La vie du langage*.

Dorénavant, la version papier donnera lieu à un tirage limité et les adhérents ayant une adresse internet recevront une version numérique. Cependant les membres non connectés seront destinataires d'une version papier.

Rappel : chacun peut contribuer à la Lettre en envoyant une ou des contributions (format souhaité : une page 21/29,7 avec photographies éventuelles). Elles peuvent être transmises par courriel (academie.villefranche@orange.fr) ou sous forme manuscrite.

Communications et conférences (Jean-Pierre CHANTIN)

En 2023, deux conférences ont été annulées : celle qui devait être faite par des membres du CAUE qui se sont désistés au dernier moment et celle prévue à la même époque que la tenue du Colloque.

Jean-Pierre CHANTIN présente brièvement les sujets des conférences et des communications qui ont été arrêtées pour la saison 2024-2025.

Le Colloque « Vous avez dit Beaujolais ? » (Jean-Pierre CHANTIN)

Cet événement qui a été longuement préparé a mobilisé tous les membres du Conseil d'administration et de nombreux volontaires qui ont assuré le succès de l'exposition et des conférences.

Les Actes du colloque sont disponibles au siège ,en librairie **et aux Éditions du Poutan.**

Les colloques ont lieu tous les 3 ans, pour le prochain, le thème reste à définir.

Autres participations

L'Académie participe, également à de nombreuses manifestations caladoises : l'accueil des nouveaux arrivants en Calade, la journée des associations, place des Arts, La Vague des Livres, le GAB (groupement des artistes Beaujolais) où chaque année, l'Académie délivre son prix; elle répond aussi aux invitations culturelles ou mémorielles des communes voisines et adhérentes, Villefranche, Gleizé, Limas, Arnas.

Rapport financier 2023 - Daniel PACCOUD, trésorier

Compte de résultats 2023

Daniel PACCOUD présente et commente le détail du **compte de résultats hors colloque.**

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS		VENTES	5 261,72 €
6022 Fournitures consommables	6,15 €	7011 Vente de produits finis	10,00 €
6064 Fournitures administratives	362,20 €	7012 Vente actes des colloques	265,00 €
6068 Fournitures diverses	53,18 €	7013 Ventes de bulletins annuels	260,00 €
		7060 Entrées conférences	4 726,72 €
SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS - DONNS	
6132 Location immobilières	1 626,94 €	7400 Subventions dons	630,00 €
6135 Location de matériel			
6155 Entretien et réparations	800,64 €	COTISATIONS	
6156 Maintenance informatique	1 839,19 €	7561 Cotisations personnes Physiques	10 740,00 €
6161 Assurance multirisque	227,57 €	7562 Cotisations des personnes Morales	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		PRODUITS DIVERS	
6230 Production audio et Internet	626,75 €	7585 Produits divers	5,00 €
6237 Publications impression	7 022,63 €	7600 Produits financiers	0,44 €
6240 Déplacements et transports	773,19 €		
6257 Frais de réception	1 293,13 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	
6260 Frais postaux	1 193,88 €		
6262 Tél et télécommunication	598,11 €		
6280 Frais et concours divers	516,00 €		
CHARGES FINANCIERES			
6600 FRAIS FINANCIERS	45,50 €		
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Gain	- €	Perte	1 858,84 €
	Total débit	Total crédit	18 496,00 €
	18 496,00 €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
864 Bénévolat général (estimation 2000 h)	23 040,00 €	874 Bénévolat général (estimation 2000 h)	23 040,00 €
	Total débit	Total crédit	41 536,00 €
	41 536,00 €		

Le bilan spécifique du colloque, événement de l'année, est ensuite commenté.

Dépenses :			Recettes	
Organisation générale colloque		22 896,89 €	Organisation générale colloque	8 176,00 €
Auditorium a disposition	2 000,00 €		Participation Ville Villefranche	2 000,00 €
Actes du Colloques	1 610,00 €		Actes du Colloques	1 150,00 €
Accueil restauration,,,	1 129,53 €		Accueil restauration,,,	150,00 €
Boisson, vin, café...	872,00 €		Participation Fédry, Servissimo et ODG	872,00 €
Films M. Montel	8 520,00 €			
Prestation D et C Cherasse	2 304,00 €		Prestation D et C Cherasse	2 304,00 €
Déplacements D et C Cherasse	700,00 €		Déplacements D et C Cherasse	700,00 €
Remerciements	603,26 €			
Affiches, Flyers Kakémonos...	5 158,10 €		Participation Induscopies	1 000,00 €
		7 734,80 €	Exposition	6 686,50 €
Exposition			Ventes sur stand (hors actes)	358,50 €
Ecrans vidéo 976,80 €	1 976,80 €		Ecrans participation CC BBPD	1 000,00 €
Location salle	3 250,00 €		Participation Ville Villefranche	5 000,00 €
Mise en place Rangement	2 000,00 €		Participation Cne de Pommiers	100,00 €
Transport matériel	100,00 €		Participation A Peylaboud	228,00 €
Badges, matériels divers	228,00 €			
Banderoles	180,00 €			
		3 312,34 €	Soirée Mâchon	3 660,00 €
Soirée Mâchon			Participation CCBBPD	1 500,00 €
Caveau CCBBPD	1 500,00 €		Participation Oedoria	300,00 €
Crémant	300,00 €			
Traiteur	1 313,00 €		Billetterie	1 500,00 €
Animation	100,00 €		Bar Boisson	360,00 €
Bar Boisson	5,60 €		Subventions et Dons perçus à ce jour	14 820,00 €
Communication	93,74 €		Entreprises et particuliers	3 820,00 €
			Don Asso en cours de clôture d'actif	4 000,00 €
			Département du Rhône	5 000,00 €
			CABVS	2 000,00 €
			Subventions à percevoir	2 000,00 €
			Région AURA	2 000,00 €
Contribution des adhérents bénévoles en nature	14 400,00 €		Contribution des adhérents bénévoles en nature	14 400,00 €
membres de l'Académie 1250 h	14 400,00 €		membres de l'Académie 1250 h	14 400,00 €
Résultat (excédent)		1 398,47 €	Résultat (déficit)	
		49 742,50 €		49 742,50 €

Le colloque présente un bilan positif de 1398,47 €, grâce au don significatif d'une association en cours de clôture d'actif. D'autre part, une subvention annoncée de 2 000 € n'a pas encore été versée.

Le compte de résultats 2023, intégrant le colloque est le suivant.

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS		VENTES	8 091,72 €
6022 Fournitures consommables	6,15 €	7011 Vente de produits	
6064 Fournitures administratives	362,20 €	7012 Vente actes des colloques	
6068 Fournitures diverses	516,11 €	7013 Ventes de bulletins annuels	
		7060 Entrées conférences	
SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS - DONNS	
6132 Location immobilières	1 876,94 €	7400 Subventions dons	15 600,00 €
6135 Location de matériel	1 777,44 €		
6155 Entretien et réparations	1 839,19 €		
6156 Maintenance informatique	1 510,94 €		
6161 Assurance multirisque	227,57 €		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		7561 COTISATIONS	10 740,00 €
6230 Production audio et Internet	9 146,45 €		
6237 Publications impression	13 732,63 €		
6240 Déplacements et transports	853,19 €	PRODUITS DIVERS	
6257 Frais de réception	3 593,43 €	7585 Produits divers	723,50 €
6260 Frais postaux	1 193,88 €	7600 Produits financiers	0,44 €
6262 Tél et télécommunication	598,11 €		
6280 Frais et concours divers	516,00 €		
CHARGES FINANCIERES			
6600 FRAIS FINANCIERS	45,50 €		
RESULTAT DE L'EXERCICE		RESULTAT DE L'EXERCICE	
Gain	- €	Perte	2 640,07 €
		Total crédit	37 795,73 €
Total débit	37 795,73 €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	52 444,00 €	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	52 444,00 €
Total débit	90 239,73 €	Total débit	90 239,73 €

Un déficit de 2 640,07 € est constaté que le versement de la subvention promise de 2 000 € devrait quasiment compenser.

La comparaison des principaux postes de charges et de recettes est éclairante.

Principaux postes de Charges	
Frais généraux Administration	5 734 €
Conférences	3 953 €
Communication	4 351 €
Locaux	3 466 €
Divers et Réceptions	1 293 €

Principaux postes de Recettes	
Cotisations	10 740 €
Conférences	4 727 €
Subventions, Dons et Divers	635 €
Ventes d'ouvrages	535 €

Mouvements des comptes de trésorerie en 2023					
	Caisse	Crédit Agricole			Ensemble
		Cpte courant	Cpte épargne	Parts sociales	
Solde au 01/01/2023	99,35 €	874,20 €	28 035,22 €	20,00 €	29 028,77 €
Entrées	3 903,22 €	48 808,16 €	10 075,18 €	0,00 €	62 786,56 €
Sorties	3 864,32 €	48 545,18 €	15 000,00 €	0,00 €	67 409,50 €
Solde au 31/12/2023	138,25 €	1 137,18 €	23 110,40 €	20,00 €	24 405,83 €

Budget prévisionnel pour l'année 2024

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS		VENTES	
6022 Fournitures consommables	100 €	7012 Vente d'actes des colloques	250 €
6064 Fournitures administratives	400 €	7013 Vente de bulletins annuels	200 €
6068 Autres Fournitures	100 €	7060 Entrées conférences	5 000 €
SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS - DONS	
6132 Locations immobilières	1 700 €	7400 Subventions dons	600,00 €
6135 Location Matériel	900 €		
6155 Entretien et réparations sur biens mobiliers	1 900 €		
6156 Maintenance informatique	1 600 €		
6161 Assurances multirisques	230 €		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		COTISATIONS	
6230 Site internet	700 €	7561 Cotisations personnes Physiques	10 800 €
6237 Publications impressions	6 000 €	7562 Cotisations personnes Morales	360 €
6240 Frais de déplacement	200 €		
6257 Frais de réception	1 000 €		
6260 Frais postaux	900 €		
6262 Téléphone et télécommunications	650 €		
6280 Frais divers et concours divers	550 €		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		PRODUITS DIVERS	
6511 Redevances, Licences concessions	300 €	7580 Produits de gestion courante	70 €
CHARGES FINANCIERES			
660000 FRAIS FINANCIERS	50 €		
RESULTAT DE L'EXERCICE		RESULTAT DE L'EXERCICE	
Gain	- €	Perte	- €
Total débit	17 280 €	Total crédit	17 280 €

Le Commissaire aux comptes, Gérard GUYENNON a donné son quitus, en observant que la subvention annoncée de 2 000 € qui aurait dû figurer dans l'exercice 2023 apparaîtra dans les comptes de l'exercice 2024.

L'Assemblée générale par des votes à l'unanimité approuve les différents rapports : moral, d'activités et financier.

Propositions du Conseil d'administration concernant de nouveaux académiciens

Élection de 2 nouveaux membres titulaires et un membre d'honneur

Le Conseil d'administration propose les nominations de Ginette DUFOUR et de Bertrand LAMURE, comme académiciens titulaires, propositions approuvées par un vote à l'unanimité. Il est également proposé que madame Yvette COCHIN, qui fut secrétaire perpétuelle de l'Académie de 2004 à 2009, soit nommée membre d'honneur, proposition qui fait l'objet d'un vote unanime d'approbation.

Questions diverses

- Jean-Louis BELLATON fait connaître son souhait que le Président soit élu par l'ensemble des membres titulaires et que le Conseil d'administration ne comporte pas de membres associés..
- Maurice SAULNIER souhaite que les statuts précisent que le Conseil d'administration compte 12 membres au moins. Le Président rappelle que les statuts de l'Académie qui ont été adoptés récemment ne prévoient pas ces dispositions.
- Monsieur GAUCHER suggère qu'un candidat se retire avant le vote.

Election des membres du nouveau Conseil d'administration

Le vote des membres de l'Académie, dont certains sont porteurs d'une délégation de pouvoir, est recueilli.

Le décompte des bulletins et des votes est effectué par Jean PICARD, vice-président et Jean-Pierre CHANTIN.

81 bulletins ont été déposés, 80 votes ont été exprimés. Les personnes suivantes ont été élues :

Collège des titulaires, par ordre alphabétique :

- CHANTIN Jean-Pierre
- CHERASSE Daniel
- DUFOUR Ginette
- FRAISSE Monique
- GALLAVARDIN Marc
- LAMURE Bertrand
- MARTIN Jean-Claude
- MEAUDRE Janine
- PACCOUD Daniel
- PICARD Jean
- PRUNET Pierre
- VIDAL Michel

Collège des associés

- BALANDRAS-Roux Marie-France
- GREUZARD Jean-Claude
- ROUDIL-GUICHARD Arlette

Après la proclamation des résultats, le Président clôt l'assemblée générale, remercie les participants et les invite à un pot de l'amitié.

Le secrétaire de séance, Lucien BEATRIX

Les dépenses sont le reflet des activités de l'Académie. Certaines sont incontournables (charges locatives, entretien, réparations, maintenance informatique. La mise en place du site

de l'Académie (1458 €) est circonstancielle. D'autres sont en augmentation due aux hausses des matières et des tarifs postaux (impression du Bulletin et de la Lettre : 5 849,71 €). L'apport du bénévolat a été chiffré : 2 400 heures pour l'année, équivalent à 27 000 €. Le total des charges s'élève à 19 732,10 €.

Les recettes

On relève essentiellement en produit les entrées des conférences (3 824 € et le montant des cotisations proche de 9 000 €.

Le déficit de l'exercice se monte à 5 524,43 €

Ce qui réduit la **trésorerie disponible** à 29 028,77 €

Le trésorier revient en détail sur les différents chapitres.

La conférence musicale est légèrement déficitaire (349,55 €). Elle a connu un vif succès puis que tous les spectateurs qui se sont présentés n'ont pu être accueillis. La prochaine conférence musicale prévue au cours de la saison 2023-2024 comptera 2 représentations.

Le bilan financier 2022 est approuvé par un vote unanime.

Budget prévisionnel 2023

(Annexe 2)

Il est présenté à l'équilibre à hauteur de 17 400 €, intégrant les cotisations à 60 €.

Budget prévisionnel du colloque

Les dépenses sont évaluées à environ 26 000€ tandis qu'il est escompté 8 000 € de subventions et 8 500 € de dons (pouvant bénéficier de l'abattement fiscal) et participations de sponsors. Le déficit envisagé est d'environ 6 500 €.

Le rapport du contrôleur financier, Gérard GUYENNON, est positif : les comptes sont sincères et conformes aux écritures et aux pièces justificatives.

La qualité des documents présentés par Daniel PACCOUD est soulignée par les applaudissements de l'assistance.

Les budgets prévisionnels sont adoptés par un vote unanime.

Futures académiciennes et futurs académiciens titulaires

Après un vote unanime de l'assemblée, Mmes BELLE Véronique, FORT Gabrielle, MM. BESSEY David, CHANU Olivier, Daniel PACCOUD seront appelés à compléter les postes de titulaires actuellement vacants.

Le Vice-président, Jean PICARD, remercie l'assistance et l'invite au pot de l'amitié et d'autre part à retirer le Bulletin de l'Académie 2023.

Le secrétaire de séance : L. BEATR